

Bruxelles propose une refonte du budget européen en faveur de la compétitivité

La Commission doit présenter ce mercredi son projet de cadre financier pour le prochain cycle 2028-2034. Pour faire face aux nouveaux défis, elle vise une refonte structurelle qui regroupe de nombreuses politiques aujourd'hui distinctes.



Ursula von der Leyen, présidente de la Commission, avec la Première ministre italienne Giorgia Meloni et Emmanuel Macron, lors d'un sommet à Malte en septembre 2023. Les Vingt-Sept vont beaucoup parler de matières budgétaires au cours des deux prochaines années. (Ludovic MARIN/AFP)

Par **Karl De Meyer**

Publié le 16 juil. 2025 à 07:10 | Mis à jour le 16 juil. 2025 à 07:27



Votre abonnement vous permet d'accéder à cet article

« La carte-mère de l'action de l'Europe pour la prochaine décennie » : c'est ainsi qu'une communicante du Parlement européen désigne le prochain budget européen pour la période 2028-2034, pour lequel la Commission européenne doit présenter ce mercredi sa proposition.

Tous les sept ans, le « cadre financier pluriannuel » (CFP) provoque de vives tensions entre les Vingt-Sept, qui doivent s'entendre sur les priorités, les montants, les méthodes... à l'unanimité. Un exercice qui demande autour de deux ans.

Cette fois-ci, les enjeux sont encore plus élevés, avec un allié américain devenu hostile, une guerre à l'est de l'Union, **le décrochage technologique de l'Europe**, le changement climatique qui s'accélère et un échiquier politique qui a glissé à droite avec la forte préoccupation migratoire des citoyens.

Enveloppe stable

Le prochain budget, dans ce nouvel environnement, doit donc dégager des fonds pour la sécurité, les infrastructures critiques, l'innovation de rupture, la protection des frontières. Mais, première difficulté : il n'y a pas de consensus pour **augmenter significativement l'enveloppe globale**, autour de 1,1 % du PIB de l'Union actuellement.

Or de nombreux Etats membres, notamment la France, ne comptent pas pour autant réduire vraiment la voilure sur la Politique agricole commune (PAC) ou la politique de cohésion pour les régions, qui à elles deux absorbent plus de 60 % du budget 2021-2027.

Deuxième difficulté : à partir de 2028, l'Union doit normalement commencer à rembourser le grand emprunt décidé en 2020 pour financer le plan de relance post-covid. On parle de montants de l'ordre de 25 milliards d'euros par an, soit 17 % du budget. Les Vingt-Sept avaient promis d'adopter **de nouvelles ressources propres** pour assurer le remboursement. Mais devant leur réticence à créer de nouvelles taxes ou à transférer des recettes à l'échelon européen, aucune n'a encore été validée.

Conditionnalité

Ce mercredi, la Commission devrait proposer une taxe sur les grandes entreprises, une ponction des droits d'accise sur le tabac, une taxe sur les déchets électroniques non recyclés. Et relancer sa proposition de verser au budget européen une partie des revenus des quotas carbone et du **mécanisme d'ajustement carbone aux frontières**.

Mais rien ne dit que ces idées se concrétiseront. Bruxelles veut par ailleurs en finir avec les rabais accordés dans le budget actuel aux gros contributeurs nets comme l'Allemagne ou les Pays-Bas, mais ce combat aussi sera difficile.

Pour contourner l'apparente quadrature du cercle, le Commissaire au Budget Piotr Serafin et sa directrice générale **Stéphanie Riso** ont proposé de révolutionner l'architecture du budget. Ils souhaitent le simplifier et le flexibiliser pour pouvoir réaffecter des fonds en réponse à des crises comme la pandémie, conditionner les versements européens à des réformes de compétitivité et au respect de l'Etat de droit.

Malgré de fortes résistances au Parlement européen, dans le monde agricole et dans les régions, la Commission devrait proposer la fusion de nombreuses politiques jusque-là séparées dans un seul fonds géant.

Déclinaisons nationales

Ce grand pot commun regrouperait **l'essentiel de la PAC** et la politique régionale, la pêche, la gestion des frontières, et serait ensuite décliné en vingt-sept parts nationales. Les Etats membres devraient soumettre des plans de réforme et d'investissement à respecter pour obtenir les déboursements correspondants.

La proposition de budget devrait laisser une grande place à un fonds de compétitivité facile à solliciter pour les entreprises. « Après la simplification réglementaire, on met en place une simplification budgétaire », affirme une source de la Commission, qui ajoute : « la hauteur des montants va surprendre ». Un troisième véhicule regroupera les instruments d'action extérieure de l'Union.

Negobox en décembre

Les équipes de la Commission travaillaient encore d'arrache-pied, mardi, aux arbitrages finals. On peut s'attendre à partir de demain à de vifs débats entre les partisans d'une refonte structurelle et les défenseurs de l'ancienne architecture. La présidence danoise ambitionne de dessiner pour la fin de l'année une première « negobox », à savoir une esquisse de budget déjà amendée avec les premières observations des Etats membres.

D'ici là, les eurodéputés ne manqueront pas de faire entendre leur voix. Le Parlement européen n'a certes d'autre pouvoir formel que d'approuver ou rejeter, en bout de course, le cadre financier élaboré par les Vingt-Sept. Mais, frustrée de ne pas avoir plus de compétences budgétaires, l'assemblée sait, dans les faits, utiliser son droit de veto comme levier.